

Entre les grilles

Journal de l'ASSFAM dans les centres de rétention

LES PERLES DE L'ADMINISTRATION

Depuis 2010, l'ASSFAM intervient dans les centres de rétention de Paris,-Vincennes et Palais de Justice, pour assurer une mission d'information et d'aide à l'exercice effectif des droits des personnes retenues.

Les intervenants rencontrent ainsi chaque année des centaines d'hommes et de femmes, enfermés pour un simple défaut de papiers.

A une époque où la société civile n'a toujours pas accès à ces lieux d'enfermement, il nous semble essentiel de communiquer sur une réalité encore trop peu connue, et d'offrir aux premiers concernés la possibilité de s'exprimer.

- ✓ Monsieur T a obtenu le statut de réfugié en 1991 et est toujours sous la protection de l'OFPPA. Pourtant, le 30 septembre 2015, monsieur T a été placé au centre de Paris-Vincennes en vue de son renvoi vers son pays d'origine, l'Angola.
- ✓ Le 23 octobre 2015, un jeune iranien de 14 ans a été placé au centre de rétention de Paris-Vincennes. Alors que sa minorité ne faisait aucun doute, il a dû attendre d'être présenté au tribunal administratif le lundi 25 octobre pour être remis en liberté... et à la rue. Aucune solution de prise en charge ne lui a été proposée.
- ✓ Monsieur A, ressortissant afghan, a été placé au centre de rétention de Paris-Vincennes le 27 octobre 2015. A la suite d'une « erreur », matelas et couverture ne lui ont été remis que le mardi 30 septembre 2015.

RECIT DE VIE

Monsieur B, de nationalité algérienne, a été placé au centre de Paris-Vincennes en avril 2015. Il a déposé sa demande d'asile dans le centre et a été reconnu réfugié par l'OFPRA.

J'ai rendez-vous à la préfecture le 29 mai. Je ne sais pas ce qui va se passer, s'ils vont me donner un récépissé ou directement la carte de dix ans.

Je me suis aussi inscrit à un cours de français.

Monsieur raconte que le père d'un copain d'Algérie qui vit ici, l'héberge et l'informe sur les démarches. Lui en échange lui fait à manger, l'aide pour le ménage.



Mais ce monsieur, il est dur, un peu militaire, s'il demande de faire quelque chose, faut le faire dans les cinq minutes, sinon, il s'énerve. C'est comme ça, je n'ai pas le choix. C'est la vie. Normal.

J'ai commencé l'escrime quand j'étais petit. Il y avait une salle de boxe pas loin de chez moi, dans laquelle il y avait des gens qui faisaient de l'escrime. J'ai tout de suite aimé ce sport.

J'aime m'entraîner, je suis bien quand je fais du sport, je suis à l'aise. Ça me manque. J'avais intégré l'équipe nationale là-bas. Il y a une salle à côté de chez moi. Je n'ose pas y aller. J'attends que mon français soit meilleur.

En Algérie, ma vie était dure. Ici, je suis libre, mais la vie est dure aussi. Je travaille de temps en temps. Je fais de la peinture, des livraisons, les marchés aussi.

Je me sens très seul. J'ai un ami qui est dans l'équipe d'Algérie, il va en Espagne cette semaine pour une compétition. J'aimerais bien le voir. Il me manque. Vous croyez que c'est possible que je voyage en Espagne ?

Non, pour le moment, il faut attendre votre carte de séjour. C'est dommage. C'est la vie.

Et le centre, c'était dur ?

Oh le centre....très dur....bientôt, je vais me tatouer des barreaux....je ne peux pas oublier le centre, c'était vraiment très dur. Je ne parlais à personne. Je cherchais à être seul le plus possible. J'avais peur. Quand je suis revenu du juge des libertés, j'ai pleuré pour me dégager. Mais j'ai pleuré seul.

De temps en temps, je sortais dans le jardin, je donnais du pain aux pigeons. Des fois je regardais la télé, mais pas beaucoup. Il n'y a rien à faire. C'était très dur.

J'ai cru mourir. J'ai fait une tentative de suicide. J'avais fait une demande d'asile dans le centre.

Et alors que je n'avais pas encore vu l'OFPRA, la police m'a amené devant le consul d'Algérie. Je n'ai pas parlé au consul. J'étais choqué car j'avais demandé l'asile et ils ne devaient pas m'emmener devant mon consul.

Je me suis dit « demain, j'ai un vol. » Je ne voulais pas repartir en Algérie, je préférais mourir. Et puis, j'avais peur. Et dans le centre, c'était vraiment très dur, insupportable. J'ai pris une corde, je l'ai accroché au plafond. J'avais dit à mon compagnon de chambre de sortir car je voulais me reposer.

J'avais prévu pleins de trucs pour le cas où on je devrais aller à l'aéroport : du valium, des piles, des lames...j'étais prêt à mourir.

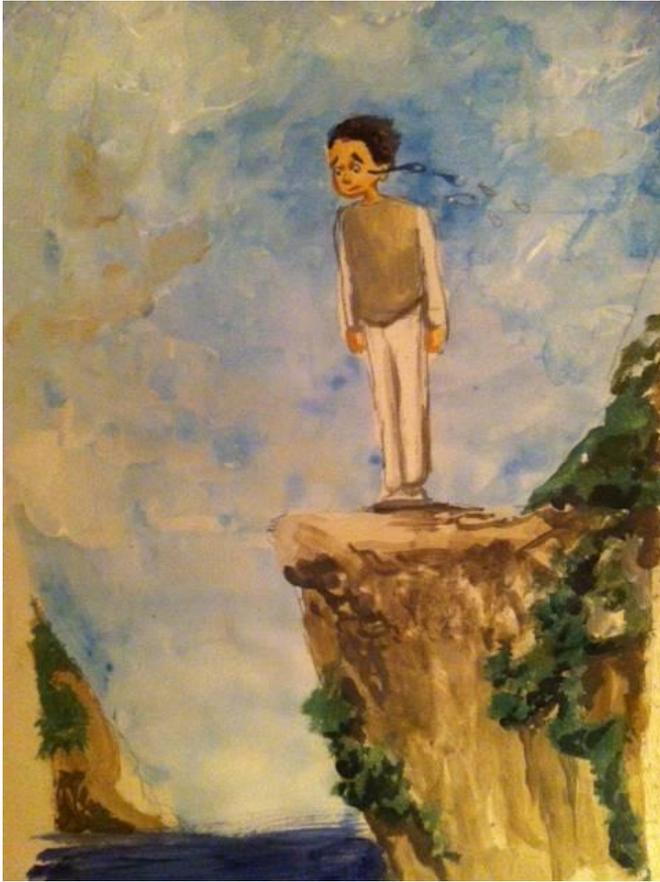


Vous aviez déjà fait une tentative de suicide avant ?

En Algérie, il y avait une falaise. Je me suis souvent rendu là-bas, et je me disais : « non, oui, je saute, je ne saute pas ? » Les gens me disaient « ne fais pas ça, tu es jeune, tu peux avoir la chance. » C'est à cause de ma mère que je l'ai pas fait, elle est malade, j'avais peur de lui faire trop de peine.

Et en sortant du centre, qu'est ce qui s'est passé ?

En sortant, le vieux chez qui j'habite m'a donné cinq euros. Je les ai gardés. Et quand il m'a redonné cinq euros, je suis allé chez le coiffeur. Parce que mes cheveux, c'était n'importe quoi.



Je suis aussi allé faire mes démarches.

Quand ma situation ira mieux, je vais me trouver une tenue d'escrime.

En Algérie, j'en ai deux, mais ce qui est en Algérie reste en Algérie. Je veux tourner la page, recommencer une nouvelle vie.

Quand je suis sorti du centre, je me suis promis une nouvelle vie, dans un nouveau pays, avec des nouveaux amis, un nouveau club. Je coupe avec l'Algérie, c'est mon projet. Je voudrais être entraîneur d'escrime. En Algérie, j'aurais pu faire un stage pour devenir entraîneur, mais je ne l'ai pas fait. J'avais déjà le projet de quitter l'Algérie. Je savais que je ne n'avais pas d'avenir là-bas.

Mais ici, je vais prendre des cours de français, et je vais faire une formation. Je peux faire aussi une formation d'arbitre.

Je compte les jours avant mon rendez-vous à la préfecture. J'aimerais vivre comme les gens

qui passent là, dans la rue. J'aime la France, j'aime vivre ici.

Au centre de rétention, je n'étais pas bien à 80 %, dehors, je ne suis pas bien à 60 %. Ça va. Je sors toute la journée et je rentre le soir vers 21 h. C'est tous les jours la même routine.

Cet après-midi, je vais aller à la bibliothèque pour prendre un dictionnaire français-arabe. Mais je ne sais pas si je peux. Je ne parle pas bien, je n'ose pas demander comment ça marche.

Durant tout l'entretien, monsieur oscille entre l'espoir et le désespoir.

Je lui fais remarquer son parcours exemplaire depuis qu'il est arrivé en France il y a cinq mois, qu'il va avoir une carte de séjour, et que ça va lui permettre de construire sa vie, qu'il va rencontrer des amis, trouver du travail, se remettre au sport.

Il me dit qu'il a l'espoir, mais que parfois, c'est loin, trop loin. Mais qu'il aime la vie, et que, normal, il va avancer et y arriver.

ILS ONT OSE !

Petites phrases & Grandes surprises

« Mais à part sa femme et ses enfants, quel lien a-t-il avec la France ? »

Avocat de la préfecture, audience du Tribunal administratif de Paris, août 2015.

RECIT DE VIE

Monsieur M est un ressortissant soudanais d'une vingtaine d'année. Il est resté enfermé dix-neuf jours au centre de rétention de Paris-Vincennes, en août 2015. Il a été libéré par la préfecture à la suite d'une décision de la Cour européenne des droits de l'Homme.

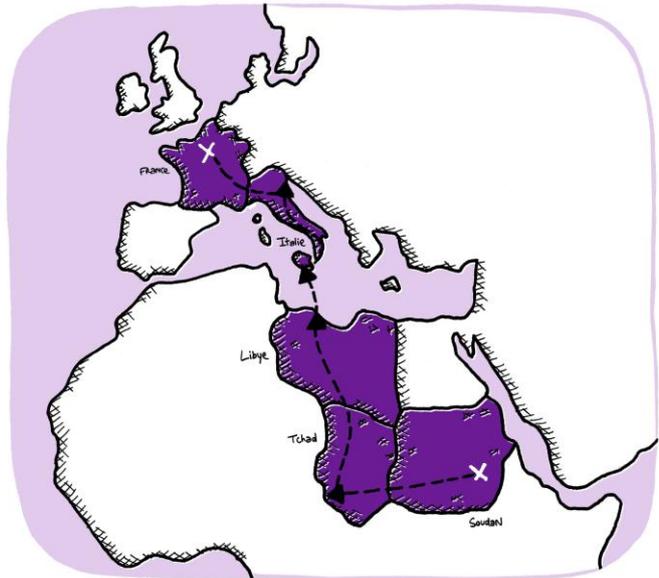
Mon parcours

« J'ai quitté le Soudan pour le Tchad, puis la Libye. Pour pouvoir passer la frontière entre le Tchad et la Libye il faut payer les douaniers. Nous étions dans une voiture au moment du passage de la frontière. Pour ne pas être trop contrôlé, j'ai fait croire que j'étais un « aide mécanicien » du conducteur. Il y avait aussi une personne cachée sous la voiture, elle n'a pas été découverte.

Ensuite dans le désert, notre passeur nous a demandé plus d'argent. Nous lui avons indiqué que nous étions prêts à payer mais lorsque nous serions à Tripoli car nous n'avions pas d'argent sur nous à ce moment-là. J'ai eu peur car je sais que les personnes qui

ne peuvent pas payer sont laissées entre les mains de trafiquants qui t'enferment, te maltraitent et appellent ta famille pour demander une rançon.

Avant d'arriver à Tripoli, les passeurs nous ont tout pris, nos habits, nos papiers, nos sacs. A Tripoli j'ai dû acheter un nouveau passeport soudanais, qui appartenait à une personne à qui je ressemblais. On te vole tes affaires et ensuite tu dois payer pour en récupérer d'autres.



Ensuite nous sommes allés sur la côte libyenne prendre un bateau afin de rejoindre l'Italie. Nous sommes partis vers trois heures du matin. Nous avons mis environ douze heures pour traverser la Méditerranée. Le conducteur du bateau, qui faisait partie des passeurs, avait un téléphone avec lui et il a appelé les secours italiens. Avant qu'ils arrivent, il a jeté toutes ses

affaires et s'est fondu parmi nous, comme s'il était un simple migrant. Les secours ont mis deux heures pour arriver jusqu'à nous. Nous avons été secourus par la Croix-Rouge. Nous avons accosté en Sicile puis avons été emmenés jusqu'à Padoue. Là-bas, au commissariat, nous avons été séparés en deux groupes. Dans mon groupe, nous avons eu le choix de donner nos empreintes ou de repartir. Nous ne souhaitons pas laisser de trace de notre passage en Italie. La police nous a alors expliqué comment faire pour prendre le train jusqu'à la France.

J'ai fait un bout de mon voyage avec une famille soudanaise (les deux parents et un enfant) et deux autres soudanais. J'étais le seul à parler anglais. Je me suis donc chargé d'acheter les six billets de train pour Paris. Mais nous nous sommes ensuite rendus compte que les billets étaient en direction de Bari dans le sud de l'Italie et non de Paris. J'ai tenté d'expliquer cela à la guichetière mais les billets étaient non échangeables et non remboursables. J'ai donc racheté des billets pour Paris pour les cinq autres, et j'ai décidé de monter dans le train illégalement.

Au moment du passage du contrôleur dans les cabines, je me suis caché sous une couchette. Le contrôleur a demandé au reste de mes compagnons leur passeport. Personne n'en avait. Il leur a donc expliqué que cela poserait problème au moment du contrôle par les douaniers à la frontière. Puis il est reparti. Etant le seul à avoir compris ce que leur avait expliqué le contrôleur, j'ai fait la traduction à mes compagnons de route et nous avons décidé de nous cacher au moment du passage des douaniers.



Je suis le seul à ne pas avoir été découvert, et ainsi, le seul à être arrivé à Paris. Mais à ma descente du train à la gare de Lyon, je n'ai pas pu échapper au contrôle d'identité organisé sur le quai. J'ai été placé au centre de rétention.

Maintenant, on me demande beaucoup ce que je vais faire, dans quel pays je veux demander l'asile. Je ne sais pas. J'ai de la famille dans le sud de Paris et dans le sud de la France. J'ai aussi de la famille en Allemagne et des connaissances en Angleterre. Mais j'ai promis à ma mère de ne pas prendre trop de risques pour ma vie donc je ne pense pas me rendre en Angleterre. Je souhaite déposer ma demande d'asile dans la ville où il y a le plus de chance de réussite.

Vous savez, dans ma famille, il y a beaucoup de problèmes. Il y a des gens qui sont proches du gouvernement, des gens proches des mercenaires et des gens normaux. Si je rentre au Soudan et qu'il m'arrive quelque chose avec les autorités je sais qu'il y aura quelqu'un de ma famille d'assez haut placé pour m'aider mais je sais aussi qu'il y aura quelqu'un de ma famille d'assez haut placé pour me tuer. Je ne peux pas rentrer.

L'enfermement

Après tout ce que j'ai vécu, finalement, le centre de rétention ce n'était pas si dur. Ce qui était dur c'était les différences entre les nationalités et les problèmes de drogue. Il y avait un retenu au CRA 1 qui était persuadé que je prenais de la drogue mais que je ne voulais pas la partager avec lui. Je ne sais pas pourquoi il pensait ça de moi d'autant plus que je faisais tout pour rester calme et en dehors des histoires. Il n'arrêtait pas de me relancer sur la drogue.

Les policiers dans le centre, eux, ne veulent pas partager les informations. Ils n'échangent pas avec les retenus et ne veulent pas nous dire ce qui va se passer pour nous. Il y a un retenu qui a refusé de donner ses empreintes au centre de rétention et du coup il a été frappé par la police. Il a été emmené à l'hôpital. Là-bas il a demandé au médecin de lui faire un certificat pour établir de ces violences mais le médecin a refusé. Ensuite il a été ramené au centre.

On ne nous explique rien. Cela engendre des problèmes de confiance envers les avocats, envers les traducteurs. On nous donne beaucoup de papiers, on nous demande très souvent de signer des documents mais jamais on ne nous explique à quoi servent ces papiers. Ils ne sont pas traduits en arabe, tout est écrit en français. Du coup on fait ce qu'on nous dit de faire sans comprendre ce qu'il se passe. Parfois, on lâche prise.

L'avocate qui m'a défendu devant le juge m'a dit que j'allais rester quarante-cinq jours dans le centre de rétention avant d'être libéré. J'essayais de vivre avec ça en tête. Et au final, quarante-cinq jours au centre de rétention ce n'est rien. Un jour de voyage équivalait au moins à une semaine de vie.

La sortie

Lorsque j'ai été libéré du centre de rétention, il était tard et surtout, il pleuvait. J'ai été libéré en même temps que M. X. La Cour européenne avait été saisie pour nous deux. A notre sortie du centre nous avons croisé un autre retenu qui avait été libéré par le tribunal. Il nous a dit qu'il avait une voiture et qu'il pouvait nous prendre avec lui. On a eu de la chance ! Il nous a

déposés à un arrêt de bus. Ensuite nous nous sommes rendus à Paris vers la gare du Nord et un passant nous a conseillé un hôtel, celui dans lequel nous logeons actuellement.

Une fois que j'ai été installé à l'hôtel je me suis rendu à l'Opéra Garnier, j'ai trouvé ça magnifique. J'avais un plan de Paris dans la poche mais je le regardais furtivement car je ne voulais pas passer pour un touriste.

Puis j'ai fait le tour des antiquaires à proximité car j'ai avec moi une pièce ancienne australienne que mon cousin m'a offerte. Je ne la quitte pas. Les antiquaires m'ont expliqué qu'il s'agissait de la copie d'une pièce valant vingt-cinq mille euros. Ils m'ont montré une pièce authentique et effectivement il y a une différence entre les deux, notamment de poids. Ce n'est pas grave, ça reste un souvenir.

La prochaine étape sera de me rendre à la Tour Eiffel car pour moi c'est important de la voir, c'est un aboutissement.

Rien que d'être à la terrasse d'un café à Paris, c'est un rêve pour moi. Je voyais ça dans les films et j'ai toujours rêvé de pouvoir m'y asseoir un jour. Maintenant, je rêve de me rendre aux États-Unis.



ILS ONT OSE !

Petites phrases & Grandes surprises

Dans le cadre de notre mission, les intervenantes de l'association rédigent très régulièrement des recours auprès du tribunal administratif de Paris.

Dans un souci constant d'amélioration de notre travail, il est essentiel pour nous de pouvoir prendre connaissance des échanges entre les avocats et les magistrats sur les points de droit que nous évoquons dans nos écritures.

Chacune des intervenantes se rend donc régulièrement au tribunal administratif et c'est dans ce cadre que je m'y suis présentée un mardi du mois de septembre.

Dès mon arrivée, le magistrat m'a demandé, par l'intermédiaire de sa greffière, de justifier de mon identité et de mes fonctions. J'ai décliné mon nom et prénom, et j'ai indiqué ma fonction de juriste en centre de rétention, pour l'association ASSFAM.

Le magistrat m'a indiqué qu'il interdisait toute prise de notes à ses audiences. Ne voulant pas créer de troubles, j'ai posé mon cahier.

A la sortie de l'audience, je me suis intéressée à la question et j'ai découvert les termes de l'article 38 ter de la Loi du 29/07/1881 sur la liberté de la presse qui interdit "l'emploi de tout appareil permettant d'enregistrer, de fixer ou de transmettre la parole ou l'image". Cela est d'ailleurs confirmé par la signalétique qui est précisément affichée dans la salle d'audience du Tribunal administratif de Paris.

Le jeudi suivant, je me suis de nouveau rendue en salle d'audience. Le même magistrat présidait cette séance et a réitéré son interdiction sauf à disposer d'un droit de regard sur mes notes en fin de séance. Ayant refusé cette procédure, j'ai été invitée, sur un ton agressif, à quitter la salle d'audience.

Je suis d'autant plus étonnée de cette interdiction du fait qu'une stagiaire de l'association, qui se trouvait également dans la salle, mais qui s'est présentée comme élève avocat, n'a fait l'objet d'aucune remarque et a pu prendre des notes sans être inquiétée.

E, intervenante ASSFAM en rétention.

Ont participé à ce numéro : Elodie BIDE, Hélène CARRE, Emilie DAVID, Louise DUBREUX, Elizabeth HUET, Anaïs MARIETTE, Laura PANDOLFI

Illustrations : Sofia BRONSON, Charlotte FERBER

Coordination/Contact Presse : Marie LINDEMANN – assfam.coordination@gmail.com - 06.69.29.52.26

ASSFAM – SIEGE SOCIAL
5 rue Saulnier, 75009 Paris
Tél. : 01.48.00.90.70 / Fax : 01.45.23.38.07
www.assfam.org

